

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 JUIN 2015 à 18h30**

## **PRESENTS :**

- M ALLAIN (représentant de parents), Mme ANGEL (représentante de parents), Mme PANHALEUX (représentante de parents), M RESET (représentant de parents),
- Mr PERRION (maire de Limerzel), Mme ELAIN (adjointe aux affaires scolaires)
- Mr TANGUY (DDEN)
- Mme PENOT (enseignante), Mme MORICE (enseignante), Mme LE PIRONNEC (enseignante), Mme DESFOUX (enseignante) Mme BEVAN (enseignante et directrice), Stéphanie Bougeard (enseignante)

**EXCUSEES :** Mme MORVAN (IEN Questembert), Mme BALAVOINE Carole, Mme RAULO Marie (enseignante), Mme BROHAN (représentante de parents)

## **L'ordre du jour de ce conseil :**

- 1- Bilan des actions pédagogiques effectuées
- 2- Préparation de la rentrée : point sur les effectifs, répartition
- 3 - Questions matérielles
- 4 - Questions diverses des parents

### **1) Bilan des actions pédagogiques effectuées**

L'école a travaillé sur le thème commun de l'art cette année.  
Différentes actions pédagogiques ont trouvé leur place à travers de ce thème.

#### **Art (notre thème de l'année)**

**Séances de cinéma :** Trois séances dans l'année au prix de 2,5€ (transport offert par la communauté des communes). Nous participerons au dispositif Cinécole encore l'année prochaine.

**Art visuel :** Nous avons continué notre projet en art. En période 3 nous avons travaillé sur l'abstrait. En période 4 nous avons travaillé sur le volume. Enfin, en période 5 nous avons abordé les arts numériques. Les différents travaux réalisés par les enfants seront exposés lors de la fête de l'école le vendredi 26 juin.

**Arts de la scène : spectacles à l'asphodèle pour le salon du livre**

Tous les enfants de l'école ont participé également au **salon du livre de Questembert**. Les PS et MS ont assisté au spectacle « Pop Up » qui leur a beaucoup plu et les CM1-CM2 au spectacle « Alice » qui n'a fait pas l'unanimité.

Ce projet art se terminera par la **Classe d'Art les 22 et 23 juin à Sarzeau.**

Tous les enfants de l'école (sauf les TPS) vont partir ensemble pour travailler sur l'art : Land Art pour les plus petits (de la PS au CE2), art du cirque pour les plus grands (CM1 et CM2)

#### **Sécurité routière**

**Permis vélo pour les CM1-CM2 et permis piéton pour les CE1-CE2**

Le 11 mai, les élèves de CM1 et CM2 ont passé leur permis vélo. La matinée s'est déroulée en deux temps : une partie théorique, avec le visionnage d'une vidéo, et une partie pratique, avec la circulation des élèves en vélo sur un circuit installé spécialement pour l'occasion. Tous les élèves étaient fiers, en fin de journée, d'annoncer qu'ils avaient obtenu le permis vélo.

Le 12 mai, les élèves de CE1 et CE2 ont, eux, passé leur permis piéton. Une gendarme, de la gendarmerie de Questembert, était venue pour l'occasion. Après un travail en classe et à la maison sur les différentes

règles à suivre et les dangers à éviter, les enfants ont donc répondu à un questionnaire. Seuls les enfants ayant bien répondu (3 erreurs maximum) ont obtenu leur permis piéton. Pour certains, il faudra encore réviser ...

Les enfants du CP au CM2 ont également participé au concours Gastounet, concours de dessins sur le thème de la sécurité routière. Plusieurs élèves de l'école ont été récompensés : les résultats du concours de dessin Gastounet.

1ère catégorie (CP - CE1) :

**Maëlyss Uguen Daouben, Gabrielle Monge**

2ème catégorie (CE2 - CM1) :

**Tim Pilte Guérizec, Léo Joseph, Lilou Lenglet**

3ème Catégorie (CM2) :

**Inès Seiller, Emy Colin**

Les enfants recevront leur prix le mercredi 17 juin.

### Histoire : Les CM1-CM2 aux archives à Vannes – Seconde place au concours du Souvenir Français

Le vendredi 6 mars, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus aux archives départementales, à Vannes, pour y découvrir l'exposition temporaire sur la guerre 14-18. Elle retraçait les événements, témoignages de la « grande guerre » et plus particulièrement la vie des morbihannais (partis sur le front ou restés dans leur département) pendant ces quatre années.

Ils ont également participé au concours du Souvenir Français où ils ont terminé à la seconde place du canton. Les enfants ont été félicités pour leur travail, écrit à la main et pour les dessins qu'ils ont produits. En récompense de leur investissement, ils ont reçu deux livres sur la guerre 14-18 et un diplôme de participation au concours.

### Littérature

Médiathèque : Cette année encore : une animation tous les mois où les enfants peuvent également emprunter des livres.

Prix des incorruptibles : Toutes les classes ont participé au prix des incorruptibles. Pour les plus petits, la lecture des albums s'est faite en classe. Pour les autres enfants lecteurs, ils devaient lire les livres à la maison. Les élèves de maternelle avaient plébiscité **Blancs comme neige**, les CP **La bonne humeur de Loup gris**, les CE1 **Emma à New York**, les CE2-CM1 **Pas touche à Charly** et les CM2 **Le mystère de la chambre noire**.

Le palmarès 2015 est le suivant :

Niveau maternelle : **Non !** Niveau CP : **La bonne humeur de Loup gris** Niveau CE1 : **Emma à New York**

Niveau CE2-CM1 : **Rue des petits singes** Niveau CM2-6è : **La fille qui n'aimait les fins**

Seuls les CP et les CE1 avaient plébiscité les mêmes livres.

L'école participera de nouveau l'année prochaine au prix des incorruptibles. En effet, l'équipe enseignante trouve que la sélection est toujours de qualité.

### Salon du livre 2015 :

Tous les enfants de l'école ont participé également au **salon du livre de Questembert**. Les PS et MS ont assisté au spectacle « Pop Up » et les CM1-CM2 au spectacle « Alice ».

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont, elles, accueilli deux auteurs : Cécile Gambini et Mathis. Des rencontres riches où les enfants ont pu questionner les auteurs illustrateurs avant de se mettre eux-mêmes dans la peau d'illustrateurs.

La communauté des communes avait offert aux enfants un chèque livre de 8€. Tous les enfants ne l'ont pas utilisé, c'est dommage. Nous constatons tout de même que les  $\frac{3}{4}$  des enfants l'ont utilisé. Pour information, la librairie de Questembert prend les chèques la semaine qui suit le salon du livre.

## **2) Préparation à la rentrée : effectifs, répartition**

**Effectifs prévus à ce jour :** 98 élèves prévus à ce jour (contre 95 à la même époque l'année dernière)

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Prévision 6	10	6	8	11	13	17	11	12

Effectif total prévisionnel : 94 élèves.

La répartition probable :

- Classe de PS-MS-GS : 30 élèves prévus (26 élèves inscrits)
- Classe de CP-CE1 : 24 élèves
- Classe de CE2 : 17 élèves
- Classes de CM1-CM2 : 23 élèves

Deux nouveaux élèves (un élève en CP et un élève en CM1) arrivent à l'école en septembre 2015.

Julie nous précise que la quotité horaire des enseignants change à la rentrée. Stéphanie Bougeard sera à temps plein. Stéphanie Morice et Ivanna Le Pironnec seront à  $\frac{3}{4}$  temps avec 1 journée non-travaillée. Et Julie a toujours une décharge de direction d'une journée.

Une seule personne sur l'école sera en charge des compléments. Elle n'a pas encore été nommée.

En ce qui concerne les ATSEM (Solange et Françoise) en maternelle, l'équipe enseignante se demande si le fonctionnement de cette année (deux ATSEM en maternelle le matin et une l'après-midi) sera adopté pour l'année prochaine. L'enseignante de maternelle a beaucoup apprécié le fait d'avoir deux ATSEM le matin. L'équipe souhaite que cette formule soit de nouveau adoptée l'année prochaine. La mairie donnera une réponse rapidement.

### **3) Questions matérielles (à destination de la municipalité)**

Un grand remerciement pour le vidéoprojecteur mis à disposition des enseignants.

Quelques petites demandes :

- Les portes manteaux pour la cour de récréation : la mairie de souhaite pas en installer pour des questions de sécurité.
- Une poubelle pour la cour de récréation : elle sera prochainement installée.
- Une aire de jeu pour les petits : après renseignements, la municipalité répond qu'il n'y a pas assez de place pour installer une aire de jeux (avec plusieurs jeux). L'espace de sécurité autour de ce type de jeux est très important, trop grand pour la cour de récréation.

Le projet de l'école : où en est-on ? L'architecte, Mme LE BARS, du CAUE, a rendez vous le 24/06 avec la mairie. Elle est venue à l'école pour visiter et échanger avec les enseignants sur les besoins. L'équipe a émis le souhait d'une nouvelle salle de motricité (trop petite actuellement), d'un préau agrandi, d'une cour de récréation agrandie, d'un hall d'accueil avec un véritable espace d'affichage et de communication et de salles de classes pour remplacer les préfabriqués.

### **4) Questions des parents**

Quelle est la répartition de l'équipe éducative (enseignante et non enseignante) dans les différentes classes ?

- La réponse est dans la deuxième partie du conseil.
- Concernant le personnel non enseignant : Patricia, EVS (aide administrative), a peu d'espoir de voir son contrat renouvelé et Angèles, AVS (aide d'une élève de CE1) sera, à priori, remplacée par une autre AVS.

→

Est-ce qu'une amélioration a été remarquée suite aux différentes interventions sur le harcèlement ?  
Est-ce qu'il ne pourrait pas être envisagé de mettre en place un programme sur le harcèlement qui se déroulerait chaque année, un peu sur le modèle de la sécurité routière ?

→ L'équipe enseignante y réfléchit depuis un moment ensemble.

C'est une décision qui se prendra donc en équipe enseignante et nous vous informerons des projets au premier conseil d'école de l'année prochaine.

Il est difficile de savoir s'il y a des améliorations suite aux différentes interventions. Cela touche certains élèves. Il est important d'en parler. Nous avons différentes idées pour l'année prochaine (intervention de spécialistes avec MAE, EVEIL ou la psychologue scolaire).

Les parents s'interrogent et se demandent s'il y a réellement plus de harcèlements qu'avant. Nous pouvons peut être plus parler d'une prise de conscience (notamment avec les événements autour des réseaux sociaux). L'éducation nationale met également plus d'outils à disposition des enseignants pour pouvoir en parler en classe.

L'équipe enseignante s'interrogeait sur le point de rassemblement en cas d'incendie. Monsieur le Maire répond qu'il a été décidé par une commission. L'évacuation par route est plus facile notamment.

Pour finir, une représentante de parents annonce que quatre membres du bureau de l'APEP ne se représenteront pas l'année prochaine (dont la présidente). Un mot dans l'écol'info ou lors de la fête de fin d'année l'annoncera aux familles. Un appel aux parents sera donc fait pour la rentrée pour élire un nouveau bureau.

Les représentants de parents :



Le Maire :



Les enseignants :

